

// AMARE HORTO : du jardin raisonné au « blue garden »

Les principes du jardin raisonné s'appliquent désormais à tous les jardiniers. Les écosystèmes sont reconsidérés à l'aune d'une révolution plus globale qui concerne le sol, le vivant et la manière dont on les traite. Le paysagiste Raphaël Duroy, qui dirige Amare Horto dans le Val-de-Marne, évoque la possibilité d'un « blue garden », un jardin dans lequel les déchets sont enfin revalorisés. ●

2019 marque l'entrée en vigueur de la loi Labbé, qui modifie en profondeur la pratique du jardinage en France. Le dispositif interdit désormais la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel. À chacun de s'adapter et de se responsabiliser face aux défis environnementaux. La nécessité d'agir pour préserver des milieux fragilisés par des années d'utilisation de pesticides

pousse à la révolution au jardin. Seuls les produits utilisables en agriculture biologique, les substances de base et les produits de biocontrôle resteront autorisés dans les jardins de particuliers.

Les collectivités locales et les établissements publics bannissent déjà depuis 2017 le recours aux pesticides dans la gestion des espaces verts, des lieux de promenade et des forêts. La lutte biolo-

gique, autrement dit l'utilisation d'organismes vivants pour prévenir ou réduire les dégâts causés par des ravageurs, cherche à rétablir l'équilibre naturel au jardin. Des prédateurs naturels, les auxiliaires, vont s'attaquer aux ravageurs et contrôler ainsi leur reproduction. Les insectes, les batraciens, les petits mammifères et les oiseaux agissent au jardin et régulent la population de ravageurs. La lutte biologique a recours également aux parasitoïdes, comme les nématodes, et aux agents pathogènes, comme les bactéries ou les champignons.

Qu'est-ce qu'un jardin raisonné ?

La lutte biologique fait partie d'un programme plus vaste : la lutte intégrée, un ensemble de mesures préventives pour cultiver les végétaux dans les meilleures



conditions. Les essences indigènes reviennent donc en grâce. On évite de fragiliser une plante en la forçant à pousser dans un environnement peu propice à son développement. Le respect des exigences culturelles s'impose comme une évidence. Le jardin raisonné s'adapte aux écosystèmes, il ne les violente pas et prend en considération le respect du sol, des végétaux, de la pédofaune et du vivant dans son ensemble. Par ailleurs, un jardin composé de plantes locales est économe en eau, une ressource bien trop précieuse pour être consommée de manière irréféchie. Les hydro-rétenteurs peuvent être une solution, cette méthode d'irrigation passive est une alternative à l'arrosage. Les plantes sont moins soumises au stress hydrique et les économies d'eau, plus importantes.

Amare Horto : objectif zéro déchet

Raphaël Duroy exerce le métier de paysagiste depuis huit ans, et sa société, Amare Horto, existe depuis deux ans. C'est à la suite d'un changement de vie radical qu'il décide de se consacrer à la création de jardins. Il quitte le monde de l'audiovisuel, se forme à la profession en autodidacte et se nourrit de très nombreuses lectures. En latin, *amare* signifie « aimer » et *horto*, « jardin ». Raphaël et son équipe, qui peut compter jusqu'à neuf personnes, se déplacent principalement dans la ville de Fontenay-sous-Bois et ses alentours. Les professionnels se rendent à pied ou à vélo sur les chantiers, un avantage écologique et une démarche écologique en phase avec la philosophie défendue par Raphaël Duroy. Ce dernier a acquis l'ancienne graineterie du marché de Fonte-

nay pour en faire son atelier de création, baptisé La Basilic, pour la menuiserie d'extérieur, l'électricité et la fontainerie. Une charte définit les relations que Raphaël entend établir avec sa clientèle, aussi bien pour éviter de possibles litiges que s'entendre sur la définition de pratiques véritablement écologiques. Cette charte, un réel besoin pour le paysagiste, le pousse à faire des choix concernant les matériaux, les fournisseurs, le déroulement du chantier et les conditions de travail. « Rien ne sort des jardins, qu'il faudrait recommencer à voir comme un circuit fermé, en mesure de se compléter par lui-même. Nous arrivons à l'expliquer à nos clients, il faut une vraie pédagogie. » Ainsi, Raphaël et son équipe ont recours avec parcimonie aux matériaux à lourd impact environnemental, comme

le béton, le plastique ou le pétrole. Les outils électroportatifs sont préférés. Le bois provient de forêts gérées en France dans lesquelles l'équipe se rend. Hors de question d'utiliser du bois exotique, Raphaël refuse de participer d'une manière ou d'une autre à des trafics illégaux ou à la déforestation qui persistent dans le monde. De tels engagements permettent à Amare Horto de travailler en adéquation avec le discours affiché. L'objectif du zéro-déchet est impératif pour Raphaël Duroy qui s'inspire de la Blue Economy, fondée sur les principes de l'économie circulaire. L'idée ? Produire avec des ressources locales, limiter ses déchets et les revaloriser. « Peut-être pourrait-on parler de "blue garden" ? » se questionne Raphaël Duroy, qui ne transige pas sur les engagements qu'il défend. ●

